

### **Finalité de l'enseignement de l'Ecole de Musique de Fontenay le Fleury**

L'Ecole de Fontenay le Fleury est un lieu de vie où se retrouvent des personnes de tous niveaux et de tous âges, motivées par le désir d'apprendre.

L'équipe pédagogique est là pour dispenser un enseignement de qualité permettant à certains de se diriger vers une carrière professionnelle et, pour la majorité d'entre eux, d'acquérir un niveau solide, progresser et s'épanouir dans cette discipline exigeante qu'est la musique, dans les différentes formations au sein de l'Ecole, et poursuivre, dans d'autres formations à l'extérieur, leur parcours de musicien amateur.

### **Administration de l'Ecole**

L'Ecole de Fontenay le Fleury est une association loi 1901, elle est gérée par des personnes bénévoles, élues en Assemblée Générale par les adhérents, parents des jeunes élèves ou élèves eux-mêmes.

### **Direction pédagogique, artistique et technique**

Cette fonction est à la charge d'un Directeur, assisté d'une secrétaire.

### **Renseignements et administration**

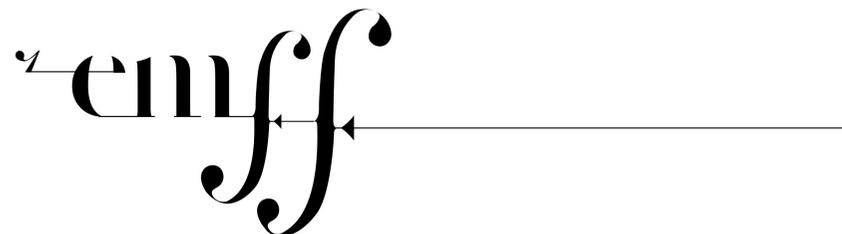
Secrétariat de l'Ecole de Musique, Maison des Associations, 5 rue Jean Jaurès, 78330, Fontenay-le-Fleury. Tel : 01 34 60 30 97 Mail : emff78@gmail.com

### **Permanences du secrétariat**

Pendant la période scolaire

- Lundi : de 15h00 à 18h00
- Mercredi : de 15h00 à 18h00
- Jeudi : de 15h00 à 18h00
- Vendredi : de 15h00 à 18h00

# ECOLE DE MUSIQUE DE FONTENAY LE FLEURY



Maison des Associations  
5 rue Jean Jaurès, 78330 Fontenay-le-Fleury  
Tel : 01 34 60 30 97  
Mail : emff78@gmail.com  
Site : www.emff.asso.fr

Association loi 1901 n°7840 déclarée le 29 juillet 1983

Avec le soutien de Versailles Grand Parc, de la Mairie de Fontenay-le-Fleury,  
et du Conseil Général des Yvelines

L'école de Musique de Fontenay le Fleury enseigne la pratique musicale aux enfants, aux adolescents et aux adultes.

### **Eveil musical / FM**

L'éveil musical est un cours collectif qui intéresse les enfants entre 4 et 6 ans. L'enseignement porte sur la formation de l'oreille par la pratique d'instruments à percussions et par le chant.

- MS 2<sup>ème</sup> année de maternelle : de 10h30 à 11h15 le samedi
- GS 3<sup>ème</sup> année de maternelle : de 11h15 à 12h00 le samedi

### **Atelier Découverte des instruments :**

L'école de musique propose, en parallèle de l'éveil musical un atelier optionnel de découverte des instruments. Cet atelier est réservé aux élèves inscrits en éveil musical 3<sup>ème</sup> année de maternelle. Les séances au nombre de douze auront lieu de janvier à juin en raison de deux séances par mois. Les élèves découvriront les instruments suivants : flûte traversière, violoncelle, guitare, clarinette, violon, batterie.

### **Cours d'instrument et de chant**

L'Ecole de Musique de Fontenay enseigne les instruments suivants, en **cours individuels** :

- Batterie : samedi
- Chant : lundi, vendredi
- Flûte traversière et musique de chambre : jeudi
- Guitare classique : lundi, mardi et jeudi
- Guitare électrique, acoustique et basse : lundi et jeudi.
- Piano : lundi, mercredi, vendredi
- Violon : mardi et mercredi
- Violoncelle : vendredi
- Clarinette : Samedi

Ces cours suivent en général une approche classique pour la technique, bien que le répertoire soit éclectique (classique, traditionnel, jazz et rock).  
Durée des cours : 20, 30, 40, 50 ou 60 mn par semaine (jour et heure à définir avec le professeur).

### **Formation musicale**

La formation musicale est obligatoire pour les enfants à partir du CP et pendant 7 ans.  
Horaires :

#### **Mercredi :**

CI-1 : 17h15-18h15  
CI-3 : 18h15-19h15  
Fin CI : 19h15- 20h30  
FMCP : 14h00 à 15h00  
FMCI-2 : 15h00 à 16h00  
FMCII-1 : 16h00 à 17h00  
FMCII-2 : 17h15 à 18h30

#### **Vendredi :**

CI-1 : 17h00 à 18h00  
CI-2 : 18h00 à 19h00  
CI-3 : 19h00 à 20h15

#### **Samedi :**

Eveil musical MS : 10h30 à 11h15  
Eveil musical GS : 11h15 à 12h00  
Fin CI : 13h00 à 14h00  
CP (1<sup>ère</sup> année), CI-1 (2<sup>ème</sup> année), CI-2 (3<sup>ème</sup> année), CI-3 (4<sup>ème</sup> année), Fin CI (5<sup>ème</sup> année), CII-1 (6<sup>ème</sup> année), CII-2 (7<sup>ème</sup> année)

### **Les ateliers, ensembles, chorales, orchestres**

L'école propose aux enfants comme aux adultes l'accès à des pratiques collectives.  
Ce sont :

- L'Atelier Musiques actuelles
- La Chorale Adulte
- La Chorale Enfant
- L'Ensemble de Cordes
- L'Ensemble de Guitares
- L'Orchestre cordes et vents
- La Musique de Chambre

#### **Ateliers Musiques actuelles**

#### **Chorale Adulte**

#### **Chorale Enfant**

#### **Ensemble de Cordes**

#### **Ensemble de Guitares**

#### **Musique de Chambre**

lundi et jeudi, 20h30 à 22h00

lundi, 19h30 à 21h30

vendredi, 17h00 à 18h00

mercredi 19h00 à 20h00

lundi, 19h00 à 20h00

jeudi heure à définir

### **Auditions et concerts**

La pratique du décloisonnement et de l'interdisciplinarité permet aux élèves d'avoir une approche vaste de plusieurs styles de musique.

Les concerts et les auditions, au nombre d'une dizaine par an, se tiennent à la Maison des Associations, et en dehors de l'Ecole (Théâtre, Eglise, Chapelle Saint Jean l'Ampli...). Ces manifestations sont organisées dans le cadre du partenariat avec la Ville de Fontenay-le Fleury, Versailles Grand Parc et en collaboration avec d'autres associations et conservatoires.